

Motion de soutien à Édouard Descottes
Congrès académique SNES-FSU 2022

Professeur d'histoire-géographie depuis 20 ans au lycée Jean Macé de Rennes, militant syndical Snes-FSU et élu au CA du lycée, Édouard Descottes s'est vu notifier une mutation d'office sur la ZR de Rennes pour l'année scolaire 2021-2022. L'administration justifie cette sanction par des raisons pédagogiques « prétextes » (manque d'assiduité à remplir son cahier de texte numérique, trop de digressions historiques...). En réalité, les vraies raisons sont celles de son engagement syndical, notamment lors de la mobilisation contre les E3C (2019-2020) ou encore les mobilisations pour la défense d'élèves sans-papier.

Pour information, il n'y a plus d'E3C et les OQTF en question ont été annulées. La sanction est en fait directement tombée du ministère suite à l'émission de France Inter « Le téléphone sonne » en février 2020 lorsqu'un parent d'élève du lycée s'est plaint de la grève des professeurs et des lycéens contre les E3C.

Edouard a pu compter sur la solidarité active de ses collègues, à l'origine d'un comité de soutien dès l'annonce de la sanction fin août 2021. Il a aussi obtenu le soutien des syndicats dont le Snes, la CGT, Sud et FO et, bien sûr, de son courant politique Lutte Ouvrière.

Depuis la rentrée, ces derniers se sont mobilisés plusieurs mercredis devant le rectorat, une centaine de personnes à chaque fois, pour appuyer sa défense au TA et protester contre la mise au mouvement de son poste. La démarche auprès du Tribunal administratif est en cours mais son poste est passé au mouvement.

L'administration poursuit son acharnement : 2 rapports émanant de la direction de son collège l'incriminent à nouveau pour des raisons fallacieuses.

Le Congrès Académique du SNES-FSU se prononce pour sa réintégration sur son poste et sur la levée de sa sanction.

Le congrès académique soutient les motions qui seront présentées en sa faveur dans les CA des établissements de l'Académie. Afficher notre soutien est un signal fort adressé à l'administration qui attaque de plus en plus systématiquement le syndicalisme et ses militants les plus engagés.

Motion adoptée à l'unanimité du congrès le 7 avril